

COMMUNIQUE DE PRESSE

« Il n'y a pas d'âge(s) pour créer sa boîte!»

L'Adie, association pionnière du microcrédit en France, et le réseau des Banques Populaires s'adressent à tous les jeunes tentés par la création d'entreprise à l'occasion d'une campagne d'information nationale intitulée « Il n'y a pas d'âge(s) pour créer sa boîte ».

L'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie) et le réseau des Banques Populaires se mobilisent pour l'entreprenariat des jeunes

Parce que l'âge ne saurait être un obstacle à la création d'une entreprise, l'Adie organise pour la seconde année, du 5 au 9 octobre, dans toute la France, une campagne d'information destinée aux jeunes (18/32 ans) et aux seniors (à partir de 45 ans), sur le thème « Il n'y a pas d'âge(s) pour créer sa boîte ». Sur le volet entrepreneuriat des jeunes, cette campagne sera développée en association avec les Banques Populaires, partenaire de l'Adie depuis 1997.

Durant cette campagne, de nombreux points d'information permettront aux jeunes tentés par la création d'entreprise de recueillir toutes les informations relatives aux offres de l'Adie. Des ateliers collectifs, des points d'accueil individuels et des web-conférences seront également proposés aux porteurs de projets.

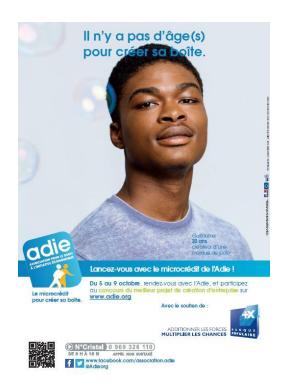
Le réseau des Banques Populaires soutient la deuxième édition du Concours du meilleur projet de micro-entreprise « jeune » de l'Adie

Du 7 septembre au 10 octobre, l'Adie met également en place sur les réseaux sociaux et sur son site internet, un concours du meilleur projet de micro-entreprise. Ouvert aux jeunes dont le projet est éligible au microcrédit de l'Adie, trois projets seront sélectionnés pour la grande finale qui aura lieu le 3 novembre à la Gaité Lyrique à Paris. Les trois jeunes finalistes viendront présenter «en live» leur projet au jury et au public. Un prix parrainé par le réseau des Banques Populaires récompensera le meilleur projet de jeune micro-entrepreneur.

En 2014, l'Adie a accompagné plus de 4 000 jeunes, avec le soutien du réseau des Banques Populaires, 1er partenaire de son refinancement, non seulement en leur accordant un microcrédit parfois assorti d'un prêt d'honneur, mais également en les accompagnant avant, pendant et après la création de leur entreprise.

Pour en savoir plus sur la campagne "Il n'y a pas d'âge(s) pour créer sa boîte !", rendez-vous du 5 au 9 octobre partout en France et dès le 7 septembre 2015 sur internet

http://www.adieconnect.fr/creer-sa-boite http://www.fnbp.fr/Banque-Populaire-partenaire-Jeune.html





A propos de l'Adie :

Reconnue d'utilité publique, l'Adie est une association qui aide les personnes exclues du marché du travail et qui n'ont pas accès au crédit bancaire classique à créer leur entreprise, et donc leur emploi, grâce au microcrédit. Pionnière du microcrédit en France et en Europe, l'Adie en est l'acteur majeur. L'Adie accompagne par ailleurs les porteurs de projet afin de les soutenir en amont et en aval du lancement de leur micro-entreprise pour en garantir la pérennité. Depuis sa création en 1989 par Maria Nowak, l'Adie a financé plus de 159 000 microcrédits, participant ainsi à la création de plus de 115 000 entreprises. L'Adie est présidée depuis 2011 par Catherine Barbaroux. En 2014, elle a financé plus de 16 600 personnes et ainsi permis la création de 200 nouveaux emplois par semaine. Le taux de pérennité de ces entreprises après 2 ans est de 70%, et le taux d'insertion des personnes financées après deux ans est de 84%.

A propos du réseau des Banques Populaires :

Le réseau des Banques Populaires a été créé par et pour les entrepreneurs. Son objectif est d'accompagner au plus près celles et ceux qui entreprennent, en participant pleinement au développement économique, social et humain des territoires. Fortes de leur statut de banque coopérative, les Banques Populaires inscrivent leur relation dans la durée, le suivi et l'accompagnement. Depuis toujours, leur action est guidée par deux valeurs essentielles : la solidarité et la liberté d'entreprendre. Partenaires privilégiés des créateurs de valeur, elles s'engagent sur leur territoire aux côtés des acteurs de la création d'entreprises.

Le réseau des Banques Populaires est le premier financeur des microcrédits de l'Adie. En 2014, ce sont plus de 19,5 millions d'euros de lignes de crédit qui ont été mises à disposition de l'association et ont permis d'accorder plus de 5400 microcrédits professionnels. Le réseau des Banques Populaires est également engagé aux côtés de l'Adie dans l'entreprenariat des jeunes, notamment via un Fonds de prêts d'honneur et le dispositif Créajeunes, qui bénéficie du soutien de la Fédération Nationale des Banques Populaires.

Le réseau des Banques Populaires est constitué de 16 Banques Populaires en région, du Crédit Coopératif et de la CASDEN Banque Populaire. Autonomes, ces banques exercent tous les métiers de la banque commerciale et de l'assurance. La Banque Populaire, avec 9,1 millions de clients (dont 3,9 millions de sociétaires), 3 294 agences et 16 agences e-Banque Populaire, fait partie du 2e groupe bancaire en France : le Groupe BPCE.

CONTACTS PRESSE FEDERATION NATIONALE DES BANQUES POPULAIRES: Audrey Lecourt – 01 58 40 46 73 – audrey.lecourt@fnbp.banquepopulaire.fr Chloé Renouf - 01 58 40 38 82 - chloe.renouf@fnbp.banquepopulaire.fr